

**Arrêté n° 26-876 portant nomination du directeur du service universitaire des activités
physiques et sportives de l'université Jean Moulin**

Le président de l'université Jean Moulin,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2021-03-19-sco du 30 mars 2021 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts du service universitaire des activités physiques et sportives de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2025P-01-01-ins du 7 janvier 2025 portant élection de M. Gilles BONNET, professeur des universités, à la présidence de l'université Jean Moulin ;

Vu la proposition du conseil des sports en date du 27 avril 2026,

Arrête

Article 1 – Monsieur **Arnaud TABARET**, professeur d'éducation physique et sportive, est nommé directeur du service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université Jean Moulin à compter du 13 juillet 2026.

Article 2 – Monsieur **Éric DE BOEVER**, professeur d'éducation physique et sportive, est nommé directeur adjoint du service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université Jean Moulin à compter du 13 juillet 2026.

Article 3 – Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché sur les panneaux d'information de la direction des affaires juridiques et institutionnelles et publié sur le site internet de l'université.

Fait à Lyon, le 10 juillet 2026

Le président de l'université Jean Moulin

Gilles BONNET

